

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 6 (1887)
Heft: 7-8

Artikel: Médaille officielle du tir fédéral de 1887
Autor: E.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gebildeten, ebenso sind die Grossi da Soldi wie die von seinem Vorgänger geprägten und Taf. IV Nr. 9 abgebildeten, natürlich mit Abänderung der Umschrift. Bei 2 Varietäten ist St. Georg zu Pferde.

Soldino wie Nr. 11 aber mit veränderter Umschrift.

Taf. V Nr. 24 *Trillina*, 3 Varietäten.

Basel.

Alb. Sattler.

Médaille officielle du tir fédéral de 1887.



La belle médaille que nous figurons ici marque un progrès dans la numismatique des tirs fédéraux. L'idée exprimée au revers est originale et artistiquement rendue. C'est Genève, bien avant son entrée dans la Confédération, Genève libre, sentinelle avancée du pays auquel un jour elle appartiendra, détachée pour l'heure d'un entourage hostile à son indépendance et sachant la défendre par sa vigilante fermeté. M. M. E. Lossier, dessinateur, et H. Bovy, graveur, ont su rendre avec intelligence et talent cette idée de la patrie libre et forte, si chère à tous les cœurs genevois.

Nous n'adresserons pas les mêmes éloges aux auteurs du droit de cette médaille. Ce n'est pas à dire que le dessin de M. E. Lossier ne soit remarquable, ni que la gravure vigou-

reuse de M. Ch. Richard ne rappelle ses meilleurs travaux, mais cette face est lourde; on y voit trop d'objets superposés: sur un fond *gironné-ondé* se détache une couronne d'olivier et de chêne; par-dessus sont placées les armes de Genève, surmontées d'un soleil et sur le tout l'écu fédéral. Ce qui vient encore alourdir cette composition, c'est la légende à lettres serrées, circonscrite dans un double filet. M. M. Lossier et Richard ne sont pas entièrement responsables de ces imperfections; nous savons que la commission des prix du tir fédéral avait choisi un projet plus simple, et que c'est le comité d'organisation qui, tenant avant tout au fond *gironné-ondé*, rendit nécessaire la couronne qui fait séparation entre le fond et les armes de Genève.

Malgré ces imperfections, la médaille est fort belle; son relief est remarquable et plus encore sa rareté; 4000 ex. ont été frappés en bronze, 3500 en argent¹⁾ et 11 en or.

La médaille du tir fédéral de 1887 marque donc un vrai progrès qui, du reste, ne consiste qu'en une réaction; il se résume en deux mots: relief et rareté. *E. D.*

Varia.

Verbreitungsart der Zuger und Schaffhauser Münzen.
Melchior Studer, Münzmeister in Luzern, gibt 1615 in einem an den Rath von Luzern gerichteten Memorial folgende Auskunft über die Verbreitungsart der Zuger- und Schaffhauser-Münzen:

« Belangend die Münzer zu Zug und Schaffhusen, das sy den schlagschatz gebend, so ist zu merken, das selbige ein mächtigen Zulauff und vertrib mit den Kauflüthen uss tütsch

¹⁾ A l'heure où nous écrivons, on frappe encore quelques exemplaires de cette médaille, rendus nécessaires par le nombre inusité de tireurs qui ont tenu à la gagner. Nous indiquerons, dans le prochain numéro du *Bulletin*, le nombre définitif des exemplaires émis. Les coins de cette médaille seront déposés au Cabinet de Numismatique de Genève, et il n'en sera plus fait emploi.